

POLITIQUE Le Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc s'est réuni à Sallanches mercredi soir

188832600

Le Syndicat Mixte ne soutient pas le Centre pour l'environnement

29/07/2011

VERS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

■ Le schéma départemental proposé par le Préfet a été rappelé : communauté de communes à 10 et dissolution du Sivom du Pays du Mont-Blanc et du SId de la Baillère (cours d'eau). Les élus ont donné leur accord pour ce découpage, avec quelques remarques : la CCVCMB ne souhaite pas que cette nouvelle entité prenne le nom de "Pays du Mont-Blanc" ; Combloux demande qu'elle dispose d'une compétence "tourisme et remontées mécaniques" ; Les Contamines souhaite une communauté à 14 d'ici 2017, Megève souhaite une intercommunalité avec les communes savoyardes du Val d'Arly.



Mercredi, les élus ont tranché après une demi-heure de débats. Photo DL/P.M.

PAYS DU MONT-BLANC

Mercredi soir, les élus devaient se prononcer sur leur volonté d'impliquer le Syndicat Mixte dans le projet de Centre pour l'environnement et le développement durable au Pays du Mont-Blanc. Ses objectifs sont d'impliquer et informer les populations sur les problèmes environnementaux, améliorer la communication entre acteurs en valorisant les initiatives existantes, et permettre la mise en place de projets innovants, comme ceux des associations.

Le projet prévoyait que trois élus du Pays du Mont-Blanc en soient membres, et trois élus de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix. S'il a déjà reçu le soutien de cette dernière, le Syndicat Mixte a refusé d'accorder le sien au futur Centre.

« Réinventer ce qui existe déjà »

M. Peillex, maire de Saint-Ger-

vais, a déclaré « refuser d'investir le Syndicat dans un projet porté par Pro Mont-Blanc, un collectif qui insulte régulièrement les élus et qui n'a aucune légitimité, contrairement aux élus. » M. Paget, maire de Cordon, a dénoncé « l'absence de caution scientifique donnée par les initiateurs du projet ».

M. Morand, maire de Sallanches, a déclaré « que le Syndicat ne devait pas dilapider l'argent du contribuable, et qu'il existait déjà suffisamment d'associations environnementales dans la vallée ». M. Jaccaz, maire de Praz-sur-Arly, s'est interrogé sur le rôle du futur centre : « Il existe déjà le CNM et des organes de pression environnementaux. De plus, le Syndicat est déjà investi dans l'environnement via son observateur scientifique, sollicité dans le cadre du plan intégré transfrontalier. »

Enfin Solange Spinelli, présidente, a avoué « ne pas vouloir attribuer des fonds à un projet qui réinvente ce qui existe déjà ».

« Une politisation du sujet, à tort »

Des arguments qu'Anne Pellier, consultante pour Pro Mont-Blanc et WWF, et animatrice du projet, ne comprend pas. « L'argument financier ne tient pas, il n'est demandé aucune participation financière au Syndicat Mixte. Il est financé par WWF, Lafuma, et la Fondation de France, dans un souci d'indépendance par rapport aux institutions locales ».

« Pro Mont-Blanc est co-porteur du projet, mais avant d'être engagé sur des sujets comme le classement du Mont-Blanc à l'Unesco, c'est aussi une association qui met en place des initiatives pour l'environnement, poursuit la consultante. Nous ne sommes pas des "Khmers verts". Je regrette que le Syndicat Mixte ait vu dans le projet de Centre un projet politisé, ce qu'il n'est pas ; parmi les référents qui nous accompagnent, on trouve les guides de Sallanches, une entreprise de BTP, WWF qui est loin d'être "extrémiste", la

Communauté de communes de Chamonix, ou encore la Fédération départementale de chasse ».

« Un Centre comme nous proposons est nécessaire pour permettre une meilleure visibilité des projets environnementaux mis en place sur le territoire. Les gens ne savent pas ce qu'est un PIT, ou qui fait quoi sur les transports, par exemple. L'idée de ce centre, née en avril 2010, vient du constat du manque de communication et de cohérence établi après consultation de 40 acteurs locaux, associations, élus ou populations. Quant à l'absence de caution scientifique, nous sommes portés par WWF, qui ne sont pas des amateurs en matière d'environnement, ainsi que par le CNM et par l'ONF. Je regrette sincèrement la décision du Syndicat Mixte. »

Les référents du projet de Centre se réuniront en septembre, afin de prendre une décision suite à la décision du Syndicat Mixte.